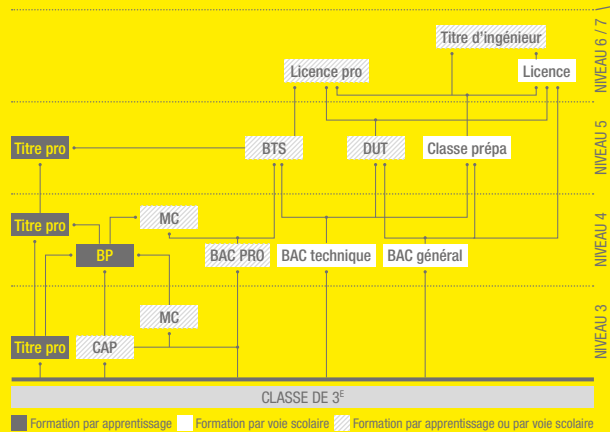


Des parcours de formation complets

L'apprentissage permet d'acquérir une qualification professionnelle et d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel reconnu.



CAP Certificat d'aptitude professionnelle
MC Mention complémentaire
BP Brevet professionnel
BAC PRO Baccalauréat professionnel
BTS Brevet de technicien supérieur
DUT Diplôme universitaire de technologie
Titre pro Titre professionnel

Niv. 6 : niv. II - Bac +3 ans et Bac +4 ans
Niv. 5 : niv. III - Bac +2 ans
Niv. 4 : niv. IV - Bac ou équivalent
Niv. 3 : niv. V



Les formations

LES DIPLÔMES

CAP

- Constructeur en béton armé du bâtiment

BTS

- Bâtiment

BAC PRO

- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

POSSIBILITÉ DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE PROFESSIONNELLE ET TITRE D'INGÉNIEUR

LES TITRES PROFESSIONNELS

Selon votre expérience professionnelle et votre projet, une offre de titres professionnels pour se former à ce métier est à votre disposition.



Pour en savoir

www.ccca-btp.fr
www.apprentissage-btp.com



3cabtp



3cabtp



3cabtp

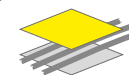
www.metiers-btp.fr
www.onisep.fr

Le **CCCA-BTP** (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et paritaire, gérée par les fédérations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives du secteur de la construction en France. Il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du BTP définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics.

agencecebra.com - © Manu Movies / UMGO-FFB-CCCA-BTP / 2019

Bâtiment

Constructeur en béton armé



CCCA-BTP

Le réseau de l'apprentissage BTP

Le constructeur en béton armé

réalise les fondations, les murs, les poteaux, les poutres et les planchers de constructions neuves (logements individuels ou collectifs, bâtiments industriels, locaux commerciaux, etc.).

Il réalise le gros œuvre d'un bâtiment en associant la réalisation d'ouvrages en béton armé coulé en place et l'assemblage d'éléments préfabriqués. Il élabore et installe des coffrages métalliques ou en bois (moules dans lesquels sera coulé le béton), positionne les armatures d'acier pour renforcer le béton (ferraillage), coule le béton dans le coffrage et démoule la pièce réalisée. Il sait aussi tracer et implanter des ouvrages, monter un échafaudage et un étaieement, lire les plans de coffrage et d'armatures des ouvrages qu'il devra fabriquer.

Techniques et innovation

Le constructeur en béton armé travaille avec des moyens mécanisés (levage, manutention...), de nouveaux matériaux (béton autoplaçant, béton haute performance, béton esthétique...) et met en œuvre des techniques spécifiques sur les plans thermiques et fonctionnels (isolation car elle peut être à l'intérieur, à l'extérieur, intégrée au pré-mur...).



Devenir un professionnel du bâtiment

Chaque métier du bâtiment fait appel à des compétences et des savoir-faire spécifiques. De l'ouvrier au chef d'entreprise, le secteur offre de réelles perspectives d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement et la création ou la reprise d'entreprise.

Choisir l'apprentissage BTP pour se former

Avec de nombreuses formations du CAP au titre d'ingénieur, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel du bâtiment qualifié. L'apprentissage est un mode de formation professionnelle initiale, dispensée en alternance.

- Vous alternez des périodes de travail en entreprise, pendant lesquelles vous acquérez une expérience et des compétences professionnelles, et des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel sur le métier choisi au centre de formation d'apprentis (CFA).
- Vous signez un contrat d'apprentissage. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur pour une durée limitée ou indéterminée.
- Vous avez un statut de salarié. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- Vous percevez un salaire variable selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation. À signaler, le salaire de l'apprenti est plus élevé dans le BTP que dans les autres secteurs d'activité.

Secteur d'activité

Le métier de constructeur en béton armé fait partie du secteur du **gros œuvre**.

Le **gros œuvre** désigne les travaux de structure d'une construction : fondations, murs porteurs, planchers et toiture. Il regroupe les métiers de charpentier bois, constructeur bois, constructeur en béton armé, couvreur, étancheur, maçon, tailleur de pierre...

Les métiers du second œuvre interviennent ensuite pour achever, aménager et équiper l'ouvrage : carreleur-mosaïste, électricien, peintre décorateur...

